

Collectif Interassociatif Sur la Santé

Préférences collectives, préférences citoyennes.

Collège des économistes de la santé, 14 mai 2012

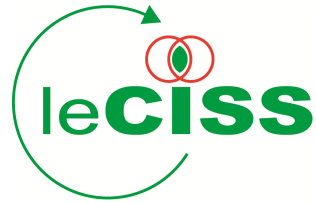
Christian Saout, Président du CISS

www.leciss.org

Santé Info Droits 0 810 004 333 – *La ligne du CISS*

Préférences collectives, préférences citoyennes.

- Cadre d'expression des préférences collectives « exclusif »,
- Choix qui en découlent sont plus partisans qu'universels.
- Des efforts s'imposent pour une approche plus citoyenne.
- Perspectives concrètes.



Collectif Interassociatif Sur la Santé

Un cadre « exclusif » (I).

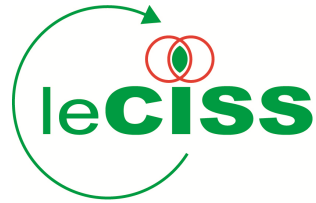
- Santé hors autres départements ministériels + Santé « coupée en deux » + Santé avant décision politique.
- Quatre mode d'expression des préférences collectives : mode continu dans l'assurance maladie, mode discontinu dans les politiques publiques (Etats généraux), dires d'experts, les commissions permanentes.
- Limites : conseil de la caisse sans pouvoirs, bilan contrasté des solutions de type EG, dires d'experts plutôt pertinents, commissions « dépendantes ».

Des choix partisans plutôt qu'universels (II).

- Sans assise légale ou rigueur méthodologique, parmi les 4 modes identifiés, ce sont les dires d'experts qui s'imposent.
- Absence de lien entre l'expression des préférences collectives et la décision publique.
- C'est donc la pression extérieure aux pouvoirs publics par « la rue » qui fait la décision, pour le meilleur et pour le pire (action du Lien pour la sécurité sanitaire, lobby médical contre les DH, les déserts médicaux et la coordination des soins).
- Enjeu : légitimer l'expression des PC, la lier à la décision pour éviter les aléas, de la vox populi ou des lobbys.

Des efforts indispensables pour une approche plus citoyenne (III).

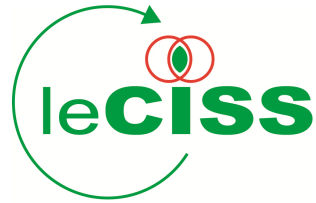
- « Rien sans nous », du côté des usagers comme des professions de santé. Forte aspiration du côté des associations d'usagers à la suite des Principes de Denver.
- Enjeux considérables : le financement et organisation des soins.
- Financement : faire mieux avec autant si ce n'est moins.
- Organisation des soins, tripe défi : santé publique, efficacité des soins, égalité d'accès aux.



Collectif Interassociatif Sur la Santé

Perspectives concrètes (IV).

- Approfondissement de la démocratie sanitaire par l'indépendance des conférences régionales et nationales et la dévolution de moyens adaptés.
- Principe intégral de représentation dans les instances de santé : « Ten years after » ...
- Un cadre de travail quinquennal sous l'égide des conférences précitées en stabilisant le process d'Etats généraux sans écarter des formules ponctuelles (conférences de consensus, assises,).
- Reconnaître véritablement les associations d'usagers en leur attribuant des moyens comparables aux autres parties prenantes sinon c'est une mascarade.
- Pouvoirs propres des usagers : droit d'alerte, droit d'audition publique, action de groupe.



Collectif Interassociatif Sur la Santé

Pour conclure.

- Le retour sur investissement d'une telle stratégie est probablement puissant. Le financement d'un tel mécanisme d'expression des préférences collectives n'est donc pas un sujet.
- La question est celle de la volonté politique.